



Réunions d'information syndicale à Nanterre

Mercredi 26 septembre 2018

SUR TEMPS ANNUALISE 9h - 12h

(depuis la rentrée 2014 les professeurs des écoles ont droit à une Réunion d'information syndicale sur le temps devant élèves et 3 sur le temps annualisé)

Union Locale CGT, 13 rue des Anciennes mairies,

RER Nanterre-Ville ou bus 378 arrêt Nanterre-Ville

***Ordre du jour :** Conditions de rentrée (PES, T1, T2, postes non pourvus, personnels non affecté.e.s, personnels contractuel.le.s, réforme « 100% de réussite »), casse du statut de fonctionnaire « CAP 2022 », droits et revendications des enseignant.e.s, divers.*

LES ENSEIGNANT.E.S

DE TOUS LES HAUTS-DE-SEINE SONT INVITE.E.S !

Le droit syndical (décret 82-447 du 28 mai 1982) vous permet d'assister à plusieurs demi-journées d'information syndicale par an. Il est dorénavant possible de venir à une Réunion d'Information Syndicale une matinée par an sur le temps devant élèves. Quant à la réunion sur temps annualisé, elle est à déduire des 108h hormis le Conseil d'école. Vous devez prévenir votre IEN en remplissant le tableau ci-dessous.

N'hésitez pas à contacter :

SUD Education 92 : sudeducation92@gmail.com , 30 bis rue des Boulets, 75011 Paris,

06 12 92 11 43

CGT Educ'action 92 : cgteduc92@gmail.com, La Rotonde - 32-34 Avenue des Champs Pierreux

92 000 NANTERRE